

Évolutions des dépôts de fondation en Égypte hellénistique : continuations et réactualisations

Efstathia Dionysopoulou

Leiden University

LE RITUEL DE FONDATION des temples égyptiens se composant d'une série élaborée de gestes rituels accomplis par le pharaon, dont le nombre et la séquence varient d'une époque à l'autre, est aussi ancien que l'institution de la royauté pharaonique. Les premières attestations iconographiques du pharaon accomplissant des gestes rituels pour la fondation d'un bâtiment sacré remontent à l'aube de l'époque dynastique ; c'est sous le règne de Khâsekhemoui (II^e dynastie) qu'on retrouve sur le montant d'une porte de granite rose la figure du pharaon accomplissant à l'aide de la déesse Séchat le rite du « tendre le cordeau » (*pd-šsr*)¹. La pierre de Palerme suggère pourtant que ce rite a été pratiqué dès l'an x+7 du pharaon Den (I^{re} dynastie)². Bien que sporadiques, les représentations du pharaon fondateur-bâtitseur se multiplient à partir des III^e et V^e dynasties³. Le premier dépôt de fondation⁴ qui peut assurément être identifié comme tel⁵ date de la III^e dynastie : il s'agit des jarres miniatures enfouies à l'angle sud-est du mastaba M3 du complexe funéraire de Djoser⁶.

Le lien étroit qui s'instaura entre le rituel de fondation et la royauté pharaonique dès l'aube de l'époque dynastique, à savoir à l'époque pendant laquelle se posaient les jalons du discours idéologique de la royauté égyptienne, souligne son importance pour la constitution du code auto-représentatif du pharaon⁷.

Les temples égyptiens étaient conçus pour remplir le rôle des demeures terrestres des dieux, à l'intérieur desquels se déroulaient les rites du culte divin visant à préserver le cosmos des forces

¹ R. ENGELBACH, « A Foundation Scene of the Second Dynasty », *JEA* 20/3-4, 1934, p. 184 ; J.M. WEINSTEIN, *Foundation Deposits in Ancient Egypt* (Thèse soutenue à l'Université de Pennsylvanie), 1973, p. 24 ; L. MARTZOLFF, « La scène de remise du temple au dieu (*rdi(.t) pr n nbꜣf*) dans le rituel de fondation des temples égyptiens aux époques ptolémaïque et romaine », *WeltOr* 41/1, 2011, p. 7, 20.

² J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 1, 18-22, 24 ; B. LETELLIER, *L'Égypte* II, 1997, p. 913 (n. 1), s. v. Gründungszeremonien.

³ L. MARTZOLFF, *op. cit.*, p. 7.

⁴ À propos d'une définition du terme et des différences d'un dépôt de fondation par rapport aux autres types de dépôts votifs qu'on les retrouve à l'intérieur ou à proximité des espaces sacrés en Égypte, voir J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. lxix-lxxiv ; W.M. VAN HAARLEM, *Temple Deposits in Early Dynastic Egypt: The case of Tell Ibrahim*, Oxford, p. 43-44. Cf. S.S. HEINZ, E.M. VAN DER WILT, « Defining the Foundation Deposit in the Late and Ptolemaic Periods », *JEA* 105/2, 2019, p. 227-241.

⁵ À propos des exemples à éliminer de la liste des dépôts de fondation de cette haute époque, voir J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 23.

⁶ *Ibid.*, p. 24-25.

⁷ B. LETELLIER, *L'Égypte* II, 1997, p. 906, s. v. Gründungsbeigabe ; F. SCHMITT, « La semence des pierres : le dépôt de fondation dans l'Égypte ancienne », dans P. Kousoulis, N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Xth International Congress of Egyptologists, University of the Aegean, Rhodes, 22-29 May 2008 II*, Louvain, 2015, p. 444.

du chaos menaçant Maât⁸. Pour les Égyptiens, le temple était une image réduite de l'univers : son dallage correspondait à la terre et ses quatre angles aux piliers de la voûte céleste représentée sur le plafond. En agissant au titre de l'héritier terrestre du dieu démiurge comme fondateur et bâtisseur symbolique d'édifices sacrés, le pharaon se portait garant de l'équilibre cosmique⁹. Participer aux différents stades de la réalisation d'un bâtiment sacré était un moyen pour le pharaon de faire preuve, sur un plan symbolique, de force physique et de vaillance, mais surtout de démontrer par son acte sa capacité à s'entendre avec le monde divin et de préserver Maât. Agissant ainsi, le pharaon incarnait l'archétype du souverain digne de soi apte à gouverner son peuple et assurer la prospérité de son royaume¹⁰.

Dans ses articles fondateurs sur la question, Pierre Montet est le premier qui tenta à partir des informations que livrent les temples égyptiens de l'époque gréco-romaine de reconstituer les étapes du rituel et leur enchaînement¹¹. Au nombre de dix, les actes accomplis par le roi bâtisseur se présentent, selon P. Montet, ainsi : sortir du palais, monter au temple, tendre le cordeau dans le temple entre deux piquets et viser la Grande Ourse, piocher la terre jusqu'au niveau de Noun, mouler les briques des quatre angles du temple, verser du sable, poser des plaquettes aux quatre angles du temple, placer la pierre du temple, purifier le bâtiment sacré, et finalement le consacrer à sa divinité¹². Autre travail de référence sur la question est celui de J.M. Weinstein¹³ qui passe en revue la composition matérielle des dépôts de fondation sur une période allant de l'Ancien Empire à la fin de l'époque hellénistique, voire impériale.

Pour la période hellénistique, J.M. Weinstein distingue deux groupes de dépôts de fondation¹⁴ :

1. Le premier s'étale en l'état actuel de nos connaissances sur une période allant du règne de Philippe Arrhidée à celui de Ptolémée IV, et même peut-être celui de Ptolémée X¹⁵, et s'inscrit, en gros, dans la tradition de la Basse époque¹⁶. Les assemblages de ce groupe réunissent des plaquettes de matériaux divers, au nombre de six à neuf, qu'elles soient anépigraphes ou inscrites du seul cartouche du nom du roi bâtisseur ; de récipients, le plus souvent en miniature, remplis de

⁸ W. CLARYSSE, « Egyptian Temples and Priests: Graeco-Roman », dans A.B. Loyd (éd.), *A Companion to Ancient Egypt*, Malden-Oxford, 2010, p. 274 ; F. SCHMITT, *op. cit.*, p. 445.

⁹ Par exemple, le roi bâtisseur se qualifie sur les parois d'Edfou de celui qui « réalise l'ordre cosmique de Rê ». Voir F. LABRIQUE, *Stylistique et théologie à Edfou. Le rituel de l'offrande de la campagne : étude de la composition*, Louvain, 1992, p. 258.

¹⁰ F. SCHMITT, *op. cit.*, p. 443, 452.

¹¹ P. MONTET, « Le rituel de fondation des temples », *CRAIBL* 104, 1960, p. 172-180 ; P. MONTET, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *Kémi* 17, 1964, p. 74-100.

¹² Des études récentes soulignent toutefois que l'enchaînement des étapes du rituel proposé par P. Montet est loin de correspondre à la réalité du terrain. Celle-ci s'avère beaucoup plus complexe. Des versions raccourcies du rituel, dont l'agencement diffère d'une version à l'autre remettent en question l'idée d'une succession figée de ces différentes étapes. L. MARTZOLFF, *op. cit.*, p. 4-5. Cf. F. LAROCHE-TRAUNECKER, « Les rituels de construction des temples égyptiens. Gestes représentés sur les parois et actes attestés par des fouilles à Karnak », *Archimède* 7, 2020, p. 77-78.

¹³ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.* Voir aussi, S. ABDEL-AZIM EL-ADLY, *Das Gründungs- und Weiheritual des ägyptischen Tempels von der frügeschichtlichen Zeit bis zum Ende des Neuen Reiches*, Tübingen, 1981, qui se penche sur les origines du rituel de fondation et son évolution jusqu'à la fin du Nouvel Empire, et dernièrement, F. SCHMITT, *op. cit.*, qui effectue un tour d'horizon des éléments constitutifs des dépôts de fondations en Égypte pharaonique et en explore les dimensions symbolique, « magique » et religieuse.

¹⁴ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 352.

¹⁵ *Loc. cit.* Cf. F. SCHMITT, « Les dépôts de fondation à Karnak, actes rituels de piété et de pouvoir », *CahKarn* 16, 2017, p. 370.

¹⁶ À propos de la composition des dépôts de fondation de la Basse époque et de leurs similitudes quant à leur composition avec ceux du début de l'époque hellénistique, voir J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 297, 304-306.

substances et/ou de pierres diverses ; et de modèles d'outils de construction, également en miniature ¹⁷.

2. Le deuxième groupe qui se rencontre à l'heure actuelle uniquement sous les règnes des Ptolémée III et IV réunit des dépôts constitués exclusivement des plaquettes de fondation inscrites en grec et en hiéroglyphes, sans qu'aucun type d'objets mentionnés ci-dessus s'ajoute à elles. Ce deuxième groupe a récemment fait l'objet d'une étude de D.J. Thompson ¹⁸ qui se concentre sur des questions liées aux nombres et supports des pièces constituant les dépôts. En même temps, c'est la première analyse de ce genre qui met l'accent sur la dimension idéologique du rituel pour l'agenda politique des premiers Lagides.

À la différence de l'étude menée par D.J. Thompson, l'article s'efforce de retracer l'évolution du rituel sous les Ptolémées prenant en compte l'ensemble de la documentation connue à ce jour, qu'elle appartienne au premier ou deuxième groupe ; on verra en effet plus loin que certains dossiers suggèrent que ces deux groupes peuvent se chevaucher. Là où la documentation disponible le permet, l'article avance des hypothèses qui cherchent à resituer les plaquettes inscrites dans leur propre contexte historique, et tenter d'expliquer la variabilité de la transmission du rite à l'époque hellénistique au travers les expérimentations du discours idéologique des nouveaux souverains du pays du Nil.

1. Continuités et évolutions des dépôts de fondation sous les Lagides : la composition des dépôts

Les premiers dépôts de fondation de l'époque hellénistique datent de l'époque des rois argéades. L'idée de poser des objets votifs dans la tranchée de fondation ou à proximité des bâtiments sacrés ne devrait pas être complètement étrangère aux Gréco-Macédoniens, puisque la pratique est attestée chez les Grecs, bien que moins fréquemment en Grèce du nord et centrale, depuis l'époque mycénienne ¹⁹. Des restes de sacrifices et de banquets, ainsi que d'offrandes inanimées diverses ²⁰ ont été mis au jour dans les fondations et aux alentours de nombreuses enceintes sacrées : ossements d'animaux brûlés, récipients céramiques, cendres sacrificielles, monnaies et objets votifs divers sont les principales traces matérielles de cette pratique dans le monde hellénique ²¹. Toutefois, à la différence de l'Égypte, les dépôts de

¹⁷ La miniaturisation de la céramique et des outils de construction est un phénomène qui caractérise en général les dépôts de fondation de la Basse époque. Voir J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 307-308.

¹⁸ D.J. THOMPSON, « Foundation Deposits from Third-Century BC Egypt », dans A. Bowman, C. Crowther (éd.) *The Epigraphy of Ptolemaic Egypt*, Oxford, 2020, p. 94-113.

¹⁹ V. LAMBRINOUDAKIS, *Thesaurus Cultus et Rituum Antiquorum* III, 2005, p. 337-343, s.v. « 3.b. Consecration, Foundation Rites », avec bibliographie ; G.R. HUNT, *Foundation Rituals and the Culture of Building in Ancient Greece* (Thèse soutenue à l'Université de North Carolina), Chapel Hill, 2006, notamment p. 110, n. 364, à propos de la distribution géographique du matériel relatif aux rites de fondation et de construction de bâtiments sacrés en Grèce ancienne.

²⁰ Des restes de victimes sacrificielles (surtout de bovidés, mais aussi de gazelles, d'oies et de cailles) et d'offrandes inanimées (céréales, fruits et pain), qui se voient dès la XVIII^e dynastie fréquemment remplacés par des modèles en faïence, sont aussi présents de façon continue dans les dépôts de fondation de l'Égypte pharaonique, depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de la Basse époque. Voir J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 49, 53, 60, 64, 67, 71-73, 74, 77, 79, 133-134, 158, 161, 209, 247, 290, 294, 297-298, 302, 307, 315, 321-322, 358-359 ; F. SCHMITT, *op. cit.*, 2015, p. 447, avec bibliographie.

²¹ Voir la documentation réunie dans V. LAMBRINOUDAKIS, *op. cit.* ; G.R. HUNT, *op. cit.*

fondation en Grèce antique sont plus sporadiques et ne résultaient en rien d'une cérémonie élaborée et codifiée, telle que le matériel, surtout de l'époque hellénistique, donne à voir ²².

Comme on l'a vu ci-dessus, les dépôts de fondation en Égypte hellénistique peuvent être distingués en deux grandes catégories :

1. Ceux dont la composition poursuit la tradition de l'époque pharaonique, et s'inscrit dans la continuité des pratiques de la Basse époque.
2. Ceux dont la composition marque une rupture par rapport aux époques précédentes, puisqu'ils se font exclusivement des plaquettes de fondation portant pour la plupart des inscriptions en grec et en hiéroglyphes. Toutefois, même au sein des dépôts du premier groupe, on peut observer des évolutions significatives.

Un premier changement qui survient à l'époque hellénistique concerne la fréquence de la pratique de placer parmi les objets divers composant des dépôts de fondation des offrandes alimentaires, ce qui était une habitude attestée de façon continue tout au long de l'époque pharaonique. Les quelques exemples d'offrandes alimentaires qu'on retrouve dans les dépôts hellénistiques sont en effet sporadiques et moins considérables du point de vue de leur quantité par rapport à ceux des dépôts de la Basse époque. Alors que durant la Basse époque l'usage courant était d'y placer des parties importantes de l'animal, qu'il s'agisse de la tête, des pattes antérieures ou des hanches ²³, les exemples connus de l'époque hellénistique se limitent à quelques fragments osseux bovins découverts dans l'un des dépôts du temple à Tukh el-Qaramus du règne de Philippe Arrhidée ²⁴ et aux restes de petits animaux, tels que les ossements d'oiseaux mis au jour sous le seul angle nord-ouest de la porte orientale de la grande enceinte à Tanis, consacrée par Ptolémée I^{er} ²⁵, et un seul fragment osseux d'oiseau mis au jour dans le dépôt nord-ouest d'une plateforme édifée par Ptolémée IV au sud-ouest du temple de Mout et Khonsou à Tanis ²⁶. La rareté des restes alimentaires du groupe I et leur absence totale du groupe II ne peuvent que surprendre à première vue, d'autant que les dépôts d'ossements des victimes sacrificielles, mais aussi d'offrandes alimentaires plus généralement, font également partie des pratiques helléniques en la matière.

Alors que les offrandes alimentaires se réduisirent drastiquement, voire disparurent, la tendance de la place importante que prirent les plaquettes dans les dépôts de la Basse époque ²⁷ s'accrut davantage à l'époque hellénistique. Objets de fonction symbolique et commémorative – lorsque inscrites –, assurant les droits du roi bâtisseur sur le terrain et la protection de la demeure du dieu ²⁸, leur primauté dans les dépôts de fondation hellénistiques suggère que, pour les rois lagides ou pour ceux qui agissaient en leur nom, le rituel pharaonique devrait être perçu avant tout comme un moyen de lier à jamais leur royauté au bâtiment dédié et à la puissance divine à laquelle elle appartenait. L'idée du lien intrinsèque entre la

²² Voir *supra*, p. 132, n. 12.

²³ Voir, par exemple, J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 320 (Osorkon II), 326 (XV^e dynastie ?), 326-327 (Psammétique I^{er}), 334 (Apriès), 337 (Amasis), 343 (XXVII^e dynastie).

²⁴ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 374.

²⁵ *Ibid.*, p. 376. À propos de la porte orientale de Ptolémée I^{er}, voir Chr. THIERS, *Le pharaon lagide "bâtisseur" : analyse historique de la construction des temples à l'époque ptolémaïque* (Thèse soutenue à l'Université Paul Valéry Montpellier 3), Montpellier, 1997, p. 24.

²⁶ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 388 ; À propos de la plateforme de Ptolémée IV, voir Chr. Thiers, *op. cit.*, p. 121-123.

²⁷ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 326-350 ; F. SCHMITT, *op. cit.*, 2015, p. 447.

²⁸ F. LABRIQUE, *op. cit.*, p. 260-261.

construction d'un temple et la stabilité du pouvoir du pharaon est clairement exprimée dans une scène de fondation sur les parois du temple de Khnoum à Esna, où la déesse Menhyt récite devant le pharaon les paroles suivantes : « Je fais que tes monuments soient stables comme le ciel et que ton nom dure à cause de ce que tu as fait, que ton palais soit stable sur sa fondation, de la même façon que les temples des dieux »²⁹. Toutefois, cette pratique de la Basse époque ne se transmet pas inchangée à l'ère lagide ; des évolutions sur les matériaux, la forme et le contenu de plaquettes réactualisèrent les dépôts selon les tendances architecturales et les développements idéologiques de l'Égypte des Ptolémées.

2. Évolutions des plaquettes de fondation hellénistiques

2.1. Évolutions sur les matériaux des plaquettes de fondation hellénistiques

Un des matériaux fréquemment utilisés dans la fabrication des plaquettes des dépôts hellénistiques qu'ils appartiennent au groupe I ou II est le verre opaque, le plus souvent de couleur rouge ou vert. Attesté, quoique que rarement, dans les dépôts de la Basse époque, son usage dans la production des plaquettes de fondation se généralise à l'époque hellénistique. Une dizaine de pièces en verre opaque rouge transmué en vert fut mise au jour sous les angles de l'enclos sacré et du temple de Sarapis à Alexandrie, fondé à l'initiative de Ptolémée III (groupe II)³⁰. Cinq sur six plaques découvertes dans les fondations du sanctuaire de Boubastis à Alexandrie, fondé par la reine Bérénice II pour son époux Ptolémée III et leurs enfants, furent aussi fabriqués en verre opaque, également de couleur rouge altérée en vert (groupe II)³¹. Deux sur trois plaquettes d'un temple d'Osiris, édifié à Aboukir sous le même règne, furent fabriquées de verre : l'une de verre transparent bleu foncé et l'autre de verre opaque vert (groupe II)³². Onze sur vingt plaquettes, ainsi que de nombreux fragments leur appartenant, enfouies dans les fondations du petit temple d'Harpocrate, fondé par Ptolémée IV à l'intérieur du *temenos* de Sarapis à Alexandrie, étaient faites de verre (groupe II)³³. Deux sur trois plaquettes découvertes sous l'angle nord-ouest d'un sanctuaire d'Isis (et Osiris ?) à Taposiris Magna, fondé sous le même règne, furent produites avec le même matériau, mais de couleur bleu et vert (groupe II)³⁴. Trois plaquettes dont le matériau devrait être identifié avec du verre opaque de couleur rouge³⁵ et bleu³⁶, furent découvertes dans les dépôts des angles nord-est, sud-est et sud-ouest

²⁹ Esna II, 219, n° 113, l. 16. Traduction empruntée à S.-H. AUFRERE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, Le Caire, 1991, p. 671. Cf. T. GAMELIN, « Le rituel de fondation des temples. Jeux d'images et jeux de placement », dans H. Beinlich (éd.) *9. Ägyptologische Tempeltagung: Kultabbildung und Kultrealität, Hamburg, 27. September - 1. Oktober 2011*, Wiesbaden, 2013, p. 50-52.

³⁰ D.J. THOMPSON, *op. cit.*, p. 95. Musée gréco-romain d'Alexandrie : P 8358, 8359, 8360, 8361 (angle sud-est du *temenos*) ; P 9432, 9433, 9434, 9435, 9436 (angle sud-ouest du *temenos*) ; P 10049, 10050, 10051 (angle sud-est du temple). Voir aussi, A. ROWE, « Discovery of the Famous Temple and Enclosure of Serapis at Alexandria », *ASAE Suppl.* 2, 1946, p. 6 ; J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 381.

³¹ Shallalat (Alexandrie), E 211, 1, 2, 3, 4, 5 (angle nord-est du *temenos*). Voir M. ABD EL-MAKSOUH, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, « Foundation Deposit Plaques from the Boubasteion », dans M. Haggag (éd.), *Proceedings of the International Conference. Alexandria: Current Archaeological Activities and Future Perspectives*, BSAA 49, 2015, p. 131-133.

³² British Museum inv. 1895 10-30, 2 et 10-30, 3. M. BIMSON, I.C. FREESTONE, « Some Egyptian Glasses dated by Royal Inscriptions », *JGS* 30, 1988, p. 13-14.

³³ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 384 ; D.J. THOMPSON, *op. cit.*, p. 96.

³⁴ Conservation locale, inv. n° 79, 80. Voir K. MARTINEZ, S. PFEIFFER, D. VON RECKLINGHAUSEN, « New Evidence for the Worship of Isis and Osiris from Taposiris Magna », dans J. Kamrin *et al.* (éd.), *Guardian of Ancient Egypt. Studies in Honor of Zahi Hawass II*, Prague, 2020, p. 1004, 1006, 1008.

³⁵ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 387, avec la bibliographie associée.

³⁶ Il s'agit de la plaquette Louvre E 17469.

d'une construction fondée sous le règne de Ptolémée IV à Tanis, à proximité du temple de Mout et Khonsou (groupe I). D'autres plaquettes en verre opaque jaune-vert sont passées dans le commerce des antiquités³⁷. Leurs inscriptions bilingues permettent d'en déduire qu'elles viennent vraisemblablement des dépôts de fondation (groupe II ?) d'un temple consacré par Ptolémée IV à Aphrodite Ourania/*ḥwt-ḥr r ntt (n) pt*, qu'un passage de Claude Élien localise à El-Qusiya (Cusae)³⁸.

Pour D.J. Thompson les plaquettes en verre, omniprésentes et en quantités considérables dans les dépôts de la haute époque hellénistique, jouaient le rôle des substituts des pierres précieuses (p.ex., jaspe rouge, cornaline, agate, turquoise et lapis-lazuli) traditionnellement incluses dans les dépôts de la Basse époque et ceux du groupe I³⁹. Elle voit dans l'usage du verre une matière prestigieuse qui aurait évoqué la gloire et l'autorité des Lagides, par l'intermédiaire d'Alexandrie, un centre présumé célèbre de la production des verres dans l'Antiquité. Il est vrai que la capitale des Ptolémées est souvent considérée dans la littérature afférente comme centre par excellence de fabrication d'artéfacts en verre⁴⁰. Si les témoignages de Cicéron⁴¹ et Strabon⁴² font preuve de la supériorité de la verrerie alexandrine au tournant des époques lagide et impériale, faisant ainsi la capitale de l'Égypte un centre artisanal illustre dans ce domaine, les rares et épars vestiges de l'usage de verre à Alexandrie au III^e s. av. n.è., que l'on verra plus loin, ne suffisent pas pour considérer la capitale lagide comme épiceutre de l'artisanat de verre dès cette haute époque.

M.-D. Nenna⁴³ et C. Boschetti⁴⁴ soulignent que pour la haute période qui nous concerne ici la réalité du terrain pointe vers la présence d'un système d'artisanat de verrerie décentralisé, avec des ateliers installés principalement à l'intérieur des sanctuaires égyptiens. C'est ce que suggèrent en effet les restes de travail de verre mis au jour dans la salle hypostyle du temple à 'Ayn Manawir (Oasis de Kharga, Basse époque, V^e s. av. n.è.) ; les déchets d'un atelier de verrier et restes du décor en verre d'un naos, découverts à l'intérieur des temples à Gumaiyama (à proximité de Tanis) et de Soknebtynis à Tebtynis (III^e s. av. n.è.)⁴⁵ ; ainsi que les restes de

³⁷ Metropolitan Museum of Art, inv. 48.45 ; Schøyen-samlingen (Oslo-Londres), MS 204 (auparavant, collection privée de Charles Rattou à Paris) ; British Museum, inv. EA 65844. Voir aussi W.C. HAYES, « A Foundation Plaque of Ptolemy IV », *JEA* 34, 1948, p. 114-115 ; J.-J. CLERE, « Deux nouvelles plaques de fondation bilingues de Ptolémée IV Philopator », *ZAS* 90, p. 16-22 ; A.F. SHORE, « Miscellaneous Objects from the Nash Collection », *BMQ* 24 1/2, 1961, p. 35 ; Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 124-125 ; R. MAIRS, « Beyond Rosetta: Multilingual Inscriptions, the Antiquities Trade, and the Decipherment of Egyptian Scripts », dans A. Bowman, C. Crowther, *The Epigraphy of Ptolemaic Egypt*, Oxford, 2020, p. 28-32.

³⁸ Élien, *La personnalité des animaux*, X.27, R. Hercher (éd.), Lipsiae, 1864. Voir aussi, P.M. FRASER, « A Temple of Hathor at Kusae », *JEA* 42, 1956, p. 97-98.

³⁹ D.J. THOMPSON, *op. cit.*, p. 102-103.

⁴⁰ Par exemple, D.J. THOMPSON, *op. cit.*, p. 102 qui suit sur ce point P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, 1972, vol. I: p. 137 ; vol II: p. 241-242.

⁴¹ Cicéron, *Discours, Pour Rabirius Postumus*, 39-40, A. Clark (éd.), Oxford, 1909.

⁴² Strabon, M.-D. *Géographie*, XVI.2.25, A. Meineke (éd.), Lipsiae, 1877.

⁴³ M.-D. NENNA, « Les éléments d'incrustation. Une industrie égyptienne », dans N. Bonasca et al. (éd.) *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. I centenario del Museo Greco-Romano. Atti del II Congresso internazionale Italo-Egizio, Alessandria, 23-27 novembre 1992*, Roma, 1995, p. 378.

⁴⁴ C. BOSCHETTI, « Working Glass in Ptolemaic Egypt: A New Evidence from Denderah », *JAS* 22, 2018, p. 550-558.

⁴⁵ M.-D. NENNA, *op. cit.*, p. 378 ; M.-D. NENNA, M. PICON, M. VICHY, « Ateliers primaires et secondaires en Égypte à l'époque gréco-romaine », dans M.-D. Nenna, *La route du verre. Ateliers primaires et secondaires de verriers du second millénaire av. J.-C. au Moyen-Âge. Colloque organisé en 1989 par l'Association française pour l'Archéologie du Verre (AFAV), Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux*, Lyon, 2000, p. 107 ; C. BOSCHETTI, *op. cit.*, p. 551, avec bibliographie.

verres polychromes provenant du sanctuaire de Dendarah, dont la technique fournit un *terminus ante quem* le I^{er} s. av. n.è.⁴⁶ Il semble donc que l'artisanat de verrerie en Égypte en transition, entre la Basse époque et le début de l'ère lagide, faisait bien partie des activités économiques placées sous le patronage des temples égyptiens, plutôt que celui des Ptolémées.

Si les premières incrustations en verre opaque rouge ou bleu, attestées surtout dans le mobilier funéraire, remontent au Nouvel Empire⁴⁷, les cas de l'usage de verre opaque dans les décors mosaïqués de sarcophages, de mobilier funéraire et de *naoi* se multiplient à la Basse époque⁴⁸.

Par ailleurs, les premières plaquettes de fondation en verre opaque n'apparaissent pas avec les Ptolémées ; en revanche, l'usage de verre dans les dépôts de fondation est attesté, bien qu'occasionnellement, dès la Basse époque, sinon plus tôt. J.M. Weinstein repère deux exemplaires des plaquettes de fondation anépigraphes en verre rouge et vert provenant du dépôt du temple de Nekhbet à Elkab⁴⁹. La typologie des pièces composant le dépôt et l'histoire architecturale du temple font hésiter quant à leur datation, qui doit se situer entre la Troisième Période intermédiaire et la Basse époque. Trois autres plaquettes anépigraphes en verre rouge, bleu et vert ont été exhumées de la tranchée des fondations d'un bâtiment à vocation vraisemblablement religieuse à Tell Nebesheh⁵⁰. La typologie des objets composant le dépôt pointe le tournant de la Basse époque et de l'époque hellénistique.

En sus de cela, expliquer la présence des plaquettes en verre dans les dépôts du III^e s. av. n.è. par l'idée de la substitution des pierres précieuses se heurte à une difficulté : si l'on admet bien que les trois plaquettes de Tanis (groupe I) du règne de Ptolémée IV sont fabriquées de verre opaque, la découverte dans les mêmes dépôts des plaquettes en cornaline, turquoise et lapis-lazuli⁵¹ va à l'encontre de cette hypothèse. Par ailleurs, il existe certains dépôts de la même période, comme celui de Médamoud (groupe I) du règne de Ptolémée II et III⁵², où le verre est complètement absent en tant que matériau pour les plaquettes⁵³.

Mais alors comment expliquer l'usage généralisé de verre pour la fabrication de plaquettes des dépôts hellénistiques, une tendance remontant à la Basse époque qui se développa davantage à l'époque hellénistique ? Il pourrait être intéressant pour expliquer cette évolution de creuser davantage la piste du lien intrinsèque⁵⁴ entre les matières utilisées dans la construction et décoration d'un temple en Égypte – ayant certes de fortes connotations symboliques – avec celles des plaquettes placées dans les dépôts de fondation⁵⁵.

⁴⁶ C. BOSCHETTI, *op. cit.*, p. 553-557.

⁴⁷ M.-D. NENNA, *op. cit.*, p. 378.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 377, avec bibliographie, à propos du naos de Nectanebo II d'Abousir, où se rencontrent pour la première fois des éléments décoratifs en verre mosaïqué dans un contexte autre que celui du domaine funéraire.

⁴⁹ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 317.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 350.

⁵¹ *Ibid.*, p. 388.

⁵² Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 87-88.

⁵³ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 382.

⁵⁴ Ce lien devient plus patent si on considère le choix des Égyptiens d'utiliser le même terme (*db.t*) pour se référer à la fois aux plaquettes déposées dans la tranchée de fondation et aux briques des murs du temple. Voir, par exemple, la légende de la scène montrant le pharaon-bâtitseur apportant/offrant les plaquettes de fondation (*fzi.t rdi.t db.wt*) et celle qui le présente moulant la brique (*sh.t db.t*), qui servait symboliquement de « brique de naissance » de l'élévation du temple. À ce sujet, voir F. LABRIQUE, *op. cit.*, p. 261-265 ; WPL 1233-1234 ; L. MARTZOLFF, *op. cit.*, p. 18 ; F. LAROCHE-TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 90.

⁵⁵ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 14 ; A.S. VON BOMHARD, « Heracles and the Hone: About a Foundation Deposit from the Temple of Thonis-Heracleion », *JEA* 100, 2014, p. 348 ; F. LAROCHE-TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 87.

Le verre, on l'a vu plus haut, est une matière qui fut de plus en plus utilisée à la Basse époque dans la décoration du mobilier cultuel, ce qui pourrait expliquer sa première timide apparition en tant que matériau des plaquettes de fondation à la fin de l'époque pharaonique. Du côté grec, le verre, tant incolore qu'aux couleurs variées, compte également parmi les matières utilisées aux époques classique et postclassique dans le décor des sanctuaires grecs et des tombes macédoniennes⁵⁶. De même, au début de l'époque hellénistique à Alexandrie des plaques en verre au décor floral, mises au jour dans la nécropole de Chatby, étaient destinées à entrer dans la décoration des murs et/ou du mobilier des tombes macédoniennes de la capitale lagide⁵⁷. L'usage de verre multicolore dans le décor des temples et/ou des statues cultuelles de la capitale lagide est par ailleurs démontré par la découverte d'un dépotoir du règne de Ptolémée IV à Kôm el-Dick apparemment lié à la confection des statues cultuelles chrysléphantines et/ou à la décoration des monuments alexandrins, qui se compose de plaques d'ivoire, d'éléments de stuc et de bois, ainsi que de plaques de verre multicolore⁵⁸.

Il paraît donc tentant d'expliquer l'usage généralisé de verre dans un bon nombre de plaquettes de fondation du III^e s. av. n.è., qu'elles proviennent des dépôts du groupe I ou II, comme le résultat de l'usage de cette matière dans le décor architectural et mobilier des temples en question suivant des tendances artistiques de l'époque liées aux pratiques à la fois égyptiennes et gréco-macédoniennes.

2.2. Évolutions sur la forme des plaquettes de fondation hellénistiques

Si on compare la forme des plaquettes inscrites qui datent des règnes des rois Argéades et des deux premiers Ptolémées avec celle des plaquettes des règnes suivants, on peut observer une nette évolution de forme.

Depuis Philippe Arrhidée jusqu'à Ptolémée II, les plaquettes de fondation pourvues d'inscriptions prenaient souvent la forme d'un cartouche contenant le seul nom de naissance et/ou de couronnement du roi⁵⁹. Toutefois, dès le règne de Ptolémée I^{er}, les cartouches avec les prénoms et noms pharaoniques du roi commencent à être inscrits sur des plaquettes de forme rectangulaire aux petites dimensions⁶⁰. Cette tendance se poursuit sous le règne suivant, où les

⁵⁶ A.-M. GUIMIER-SORBETS, M.-D. NENNA, « L'emploi du verre, de la faïence et de la peinture dans les mosaïques de Délos », *BCH* 116/2, 1992, p. 621, avec la bibliographie associée ; D. IGNATIADOU, *Διαφανής ύαλος για την αριστοκρατία της αρχαίας Μακεδονίας. Colourless Glass for the Elite in Ancient Macedonia*, Thessalonique, 2013, p. 314.

⁵⁷ À propos de ces pièces qui datent vraisemblablement de la haute époque ptolémaïque, voir M.-D. NENNA, « Éléments d'incrustation en verre des nécropoles alexandrines », dans *Annales du 12^e Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, Amsterdam, 1993, p. 47 ; M.-D. NENNA, « Le rôle d'Alexandrie et de l'Égypte dans les arts verriers à l'époque hellénistique », dans N. Grimal, P. Briant, M. Chauveau (éd.), *La gloire d'Alexandrie: exposition Paris, Musée du Petit Palais, 7 mai-26 juillet 1998*, Paris, 1998, p. 154.

⁵⁸ M.-D. NENNA, M. PICON, M. VICHY, *op. cit.*, p. 107, avec la bibliographie associée.

⁵⁹ Voir, par exemple, les exemples de plaquettes en cartouche du tout début de l'époque hellénistique dont la liste se trouve chez J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 374 (Philippe Arrhidée) et 376-377 (Ptolémée II).

⁶⁰ Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 24, à propos d'une plaque rectangulaire en céramique inscrite du prénom et du nom du premier lagide (musée du Caire, inv. 60431). Elle provient des dépôts de la porte orientale de la grande enceinte à Tanis, construite sous Ptolémée I^{er}. Les plaquettes anépi-graphes du dépôt nord-est et nord-ouest (inv. E 15510-15519 ; 15520-15526), faites de matériaux divers, sont conservées au musée du Louvre et celles du dépôt sud-est (JE 60451-60447) au musée du Caire. Des plaquettes anépi-graphes de la haute époque hellénistique (voire règne de Ptolémée I^{er} ?) (J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 393-394) provenant d'un dépôt de fondation d'un kiosque à proximité du passage nord du temple d'Anta à Tanis, et conservées auparavant au musée du Caire, se trouvent actuellement au musée national de Suez (inv. 60418-60428) (largeur x longueur x épaisseur) : 60418 (faïence,

noms pharaoniques des Ptolémées inscrits dans des cartouches sur des plaquettes de forme rectangulaire peuvent aussi être accompagnés de titres cultuels ⁶¹.

Les plaquettes rectangulaires inscrites en hiéroglyphes, qu'elles soient celles des premiers Ptolémées ou celles de Ptolémée IV et VI (groupe I) ⁶², sont de longueur nettement plus courte (de 3 à 10 cm) ⁶³ par rapport à celles du groupe II – bilingues ou inscrites en grec – qui apparaissent quelques années plus tard sous Ptolémée III et IV. La longueur de ces dernières varie entre 10 et 17 cm ⁶⁴. Leur forme nettement plus allongée peut être expliquée par l'insertion des versions en grec qui faisant usage des formules typiques des inscriptions dédicatoires auraient été perçues comme des textes dont la mise par écrit nécessitait un support plus allongé que celui des textes en hiéroglyphes ⁶⁵. Par ailleurs, la possibilité d'écrire ces derniers soit horizontalement soit verticalement aurait réduit en effet la longueur du support nécessaire.

Cela étant dit, l'évolution sur le format des plaquettes devrait être tributaire de leur contenu. La question doit donc se poser autrement : comment peut-on expliquer l'insertion des textes grecs dans les plaquettes du groupe II ? La pratique d'insérer des textes écrits dans une langue autre que l'égyptien est une autre innovation de l'époque hellénistique, que l'on constate en particulier sous Ptolémée III et IV. Chercher un lien entre le bilinguisme de ces pièces et un quelconque dessein royal est erroné, car les deux règnes livrent aussi des plaquettes inscrites uniquement en hiéroglyphes (groupe I) ⁶⁶. La présence de prêtres bilingues se chargeant de la préparation du rituel ne suffit pas, je pense, pour expliquer le choix d'écrire aussi en grec ⁶⁷. Les pièces en question étaient destinées à être enfouies et non à être vues. Il est donc difficile de comprendre à quoi aurait servi un texte bilingue sur celles-ci.

2 cm x 2,5 cm x 0,8 cm), 60419 (faïence, 1,7 cm x 2,1 cm x 0,4 cm), 60420 (faïence, 1,5 cm x 1,9 cm x 0,3 cm), 60421 (lapis lazuli, 1,45 cm x 1,70 cm x 0,4 cm), 60422 (cornaline, 1,45 cm x 1,6 cm x 0,2 cm), 60423 (cornaline ?, 1,4 cm x 1,6 cm x 0,2 cm), 60424 (métal non identifié, 1,5 cm x 1,6 cm x 0,3 cm), 60425 (albâtre, 1,4 cm x 1,55 cm x 0,4 cm), 60426 (alliage cuivreux, 1 cm x 1,9 cm x 0,35 cm), 60427 (bronze, 2,5 cm x 1,7 cm x 0,8 cm), 60428 (traces d'une plaquette d'or). Je tiens à remercier la directrice du musée de Suez Dr. Dina el-Sayed pour les conditions de travail excellentes pendant ce bref séjour de recherche.

⁶¹ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 375-376, 378 ; Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 64. Voir aussi *infra*, p. 142.

⁶² Voir *supra*, p. 138, et *infra*, p. 150-151.

⁶³ Voir les dimensions de certaines de ces plaquettes dans M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 378 (Ptolémée II) ; M. MINAS, « Die ptolemäischen Sokar-Osiris-Mumien. Neue Erkenntnisse zum ägyptischen Dynastiekult der Ptolemäer », *DAIK* 62, 2006, p. 199 (Ptolémée VI). À propos des plaquettes de Tanis du règne de Ptolémée IV, on liste, à titre indicatif, les dimensions des pièces inscrites des dépôts nord-est et sud-est qui sont actuellement conservées au musée de Louvre. Les données suivantes (largeur x longueur x épaisseur) proviennent de la base des données des collections du Musée du Louvre : <https://collections.louvre.fr/en/> (consulté le 10 avril 2023) : Louvre E 15320 : 3,9 cm x 7 cm x - ; E 15321 : 4,1 cm x 9,5 cm x - ; E 15322 : 3,4 cm x 5,9 cm x - ; E 15323 : 3,4 cm x 5,9 cm x - ; E 17462 : 3,2 cm x 7,2 cm x - ; E 17463 : 4 cm x 9,7 cm x - ; E 17464 : 4,3 cm ; 9,7 cm x - ; E 17465 : 4 cm x 9,8 cm x - ; E 17466 : 3,8 cm x 9,6 cm x 1,1 cm ; E 17467 : 3,95 cm x 9,65 cm x 1,15 cm ; E 17468 : 3,8 cm x 9,7 cm x 1,2 cm ; E 17469 : 3,5 cm x 5,8 cm x 0,05 cm ; E 17471 : 3,4 cm x 5,8 cm x 0,5 cm ; E 17471 : 3,4 cm x 5,8 cm x 0,5 cm.

⁶⁴ Voir la liste récapitulative indiquant les dimensions des plaquettes bilingues dressée par D.J. THOMPSON, *op. cit.*, p. 95-97, Table 7.1.

⁶⁵ Cf. I. MYLONOPOULOS, « The Power of the Absent Text: Dedicatory Inscriptions on Greek Sacred Architecture and Altars », dans A. Petrovic, I. Petrovic, E. Thomas (éd.), *The Materiality of the Text. Placement, Perception, and Presence of Inscribed Texts in Classical Antiquity*, Leyde, 2019, p. 231-375, à propos de la pratique consistant à faire graver des inscriptions dédicatoires sur les épistyles des bâtiments sacrés grecs depuis le début de l'époque hellénistique.

⁶⁶ À propos des plaquettes en hiéroglyphes du règne de Ptolémée III, voir M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 383. Sur les plaquettes hiéroglyphiques du règne de Ptolémée IV, voir *infra*, p. 150-151.

⁶⁷ Cf. D.J. THOMPSON, « From Models Tools to Written Tablets: The Ptolemies in Egypt », *JJP* 23, 1993, p. 153.

Vu la corrélation plausible entre les matériaux des plaquettes et ceux de la construction et du décor du bâtiment sacré, qu'on l'a vu ci-dessus ⁶⁸, il est tentant de déceler une raison similaire pour expliquer l'insertion des textes grecs dans les exemplaires du groupe II. Cela signifie qu'il faudrait peut-être chercher les raisons du bilinguisme du côté du style architectural mixte, gréco-égyptien, des bâtiments sacrés d'où proviennent les pièces ⁶⁹. Nous ne disposons malheureusement pas de données suffisamment abondantes pour pouvoir tester une telle hypothèse : pour un certain nombre de ces pièces le contexte archéologique précis n'est pas connu. Mais même dans le cas des plaquettes qui viennent des contextes archéologiques précis, les vestiges architecturaux associés sont maigres, voire inexistantes, pour que l'on puisse en tirer des conclusions décisives.

Parmi les sites qui ont livré des plaquettes de fondation bilingues, le sanctuaire de Boubastis à Alexandrie et celui de Taposiris Magna pourraient apporter certains éléments de discussion à propos du style architectural des bâtiments sacrés s'y trouvant. Les fouilles qui ont révélé en 2009-2010 une partie du sanctuaire alexandrin de la déesse Boubastis ont mis au jour un matériel varié de premier plan pour la compréhension de la vie religieuse et des interactions culturelles dans la capitale lagide à la haute époque hellénistique ⁷⁰. Même si l'élévation du temple et des bâtiments annexes sont complètement arasées, des restes architecturaux, hélas dispersés, en calcaire, marbre et granit rose, d'ordre tant égyptien que grec (dorique, ionique et corinthien) ⁷¹ permet d'envisager comme plausible l'idée d'un style architectural mixte du sanctuaire hellénistique. Cette mixité culturelle peut aussi être perçue dans les pratiques cultuelles mises en place pour la déesse Boubastis, vénérée par ailleurs sous son théonyme égyptien (*Bꜣstt*), quoique hellénisé, et non pas sous le masque d'Artemis, son *interpretatio* hellénique ⁷². Les objets votifs provenant du site ⁷³ suggèrent que les hellénophones qui fréquentaient le sanctuaire ⁷⁴ furent impliqués dès cette haute époque dans des pratiques cultuelles ancrées dans des concepts religieux à la fois égyptiens et grecs. Le texte des plaquettes de fondation ⁷⁵ corrobore cette idée. Parmi les monuments que la reine lagide consacra à la déesse est celui d'une chapelle portable égyptienne (*gꜣy.t*) ⁷⁶, qui se rend en grec par le terme *ναός*, ce qui implique que des processions à l'égyptienne devraient se tenir à Alexandrie en l'honneur de la déesse ⁷⁷. L'hypothèse de la mixité culturelle est aussi avancée

⁶⁸ Voir *supra*, p. 137-138.

⁶⁹ Cf. K. MARTINEZ, S. PFEIFFER, D. VON RECKLINGHAUSEN, *op. cit.*, p. 1016.

⁷⁰ M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, « La fouille du Boubasteion d'Alexandrie : présentation préliminaire », A. Hermay, C. Dubois, (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III. Le matériel associé aux tombes d'enfants. Actes de la Table ronde internationale organisée à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011*, 2012, p. 427-446.

⁷¹ M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, p. 429.

⁷² À ce sujet voir dernièrement, O. HENRI, « Plusieurs personnes sous un seul masque : l'*interpretatio* d'Artémis en Égypte », dans F. Colin, O. Huck, S. Vanséveren (éd.), *Interpretatio. Traduire l'altérité culturelle dans les civilisations de l'Antiquité*, Paris, 2015, p. 123-146, avec la bibliographie associée.

⁷³ M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, 2012, p. 435-445.

⁷⁴ Sur les ex-votos offerts à la déesse par des hellénophones, voir M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, 2012, p. 436, 439, 443.

⁷⁵ Voir *infra*, p. 15.

⁷⁶ À propos de la signification du terme, voir K. KONRAD, *Architektur und Theologie. Pharaonische Tempelterminologie unter Berücksichtigung königsideologischer Aspekte*, Wiesbaden, 2007, p. 33-36.

⁷⁷ Voir aussi le décret synodal d'Alexandrie du règne de Ptolémée III qui met également en relation ce terme avec des processions qui se tenaient dans les temples égyptiens de la *chôra*. Y. EL-MASRY, H. ALTENMÜLLER, H.J. THISSSEN, *Das Synodaldekret von Alexandria aus dem Jahre 243 v. Chr.*, Buske, 2012, p. 19, l. 15 de la version hiéroglyphique.

par les fouilleurs du sanctuaire à Taposiris Magna⁷⁸, où furent découvertes en 2005 dans un espace sacré, dédié apparemment à Isis, des plaquettes de fondation bilingues⁷⁹. En se fondant sur les restes de l'enclos sacré et des fragments architecturaux en remploi, les fouilleurs ont envisagé comme probable l'idée d'un style architectural mixte, gréco-égyptien, du sanctuaire, bien que la datation hellénistique de ces vestiges soit loin d'être assurée.

Le matériel de ces deux sites offre donc certains éléments de discussion qui viennent à l'appui de l'hypothèse que le bilinguisme des plaquettes de fondation ait fait écho au « biculturalisme » architectural des bâtiments en question. Toutefois, en l'absence de preuves décisives, mieux vaut conserver cette idée en tant qu'hypothèse.

2.3. Évolutions du contenu des textes inscrits sur les plaquettes de fondation hellénistiques

2.3.1. Les premières reines lagides (co-)fondatrices des temples

La haute époque hellénistique introduit encore une autre innovation, concernant cette fois-ci le fond des plaquettes de fondation, qu'elles appartiennent aux dépôts du groupe I ou II. Sous les règnes de Ptolémée II et Ptolémée III, les reines lagides Arsinoé II et Bérénice II apparaissent comme fondatrices des temples, qu'elles agissent seules ou aux côtés de leurs époux. À l'époque pharaonique, surtout des femmes pharaons, comme la célèbre reine Hatchepsout, et plus rarement certaines grandes épouses royales, comme Satiâh et Mérytrê-Hatchepsout de Toutmôsis III fondèrent des complexes funéraires et/ou des parties de sanctuaires⁸⁰. La différence avec l'époque hellénistique réside dans le fait que sous les Lagides ce phénomène semble avoir concerné uniquement ces deux *basilisses* de la dynastie, qui n'avaient pas, à une exception près, assumé officiellement le gouvernement du pays, et cela malgré leur rôle public accru. Concernant Arsinoé II, son nom, comme on le verra ci-après, semble être apparu assez tard aux côtés de celui de son époux dans des plaquettes de fondation, non durant la première partie de son règne avec elle, comme ce fut apparemment le cas pour Bérénice II. Force est de constater que malgré le bon nombre de dossiers des plaquettes du règne de Ptolémée IV relatives aux constructions faites pendant la durée de son mariage avec Arsinoé III, cette dernière n'apparaît point comme (co-)bâtisseuse d'édifices sacrés, même si le rôle public de cette reine était important.

2.3.1.a. *Arsinoé II, déesse Philadelphos et co-fondatrice des temples égyptiens*

Le nom d'Arsinoé II apparaît pour la première fois sur une plaquette en faïence liée à la fondation d'un petit temple de grès situé en dehors de l'enceinte principale à Karnak⁸¹. Sur une facette la plaquette est inscrite aux cartouches de Ptolémée II (*Ptlwmys*), le roi de Haute et Basse Égypte (*nsw-b'ity*), maître des deux pays (*nb t3.wy*), Ouserkarê (*Wsr-k3-R*), aimé d'Amon (*mry İmn*), le fils de Rê (*s3 R*), maître des couronnes (*nb h'w*) Ptolémée ; et sur l'autre aux cartouches d'Arsinoé II, désignée comme épouse du roi (*hm.t nsw*), fille d'Amon (*s3.t İmn*),

⁷⁸ D. VON RECKLINGHAUSEN, K. MARTINEZ, « A New Version of 'Philensis I' from Taposiris Magna », dans D. Robinson, F. Goddio (éd.), *Constructing, Remaking, and Dismantling Sacred Landscapes in Lower Egypt: Late Dynastic – Early Medieval Period*, Oxford, 2021, p. 156-157.

⁷⁹ K. MARTINEZ, S. PFEIFFER, D. VON RECKLINGHAUSEN, *op. cit.*, p. 1004-1010.

⁸⁰ M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 155 (Hatchepsout), 196 (Satiâh), 197-198 (Mérytrê-Hatchepsout).

⁸¹ R.M. SAAD, « Preliminary Report on the Excavations of the Department of Antiquities at Kom el-Amarna, Karnak », *ASAE* 61, 1973, p. 172-173, fig. 1-2, Pl. IX b-c ; Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 64.

sœur du roi (*sn.t nsw*), Arsinoé (*ʒrsnt*), déesse Philadelphos (*ntr.t mr-sn*). Une autre plaquette identique à celle de Karnak est actuellement conservée à University College à Londres⁸² et provient probablement du même endroit⁸³.

La mention de la séquence *ntr.t mr-sn* (= Thea Philadelphos) mentionnée dans ces plaquettes suscite des questions légitimes à propos de la date de la divinisation de la reine. Il est généralement admis que l'apothéose d'Arsinoé II⁸⁴ survint juste après sa mort, le premier mois de *chemou* de l'an 15 (27 juin-26 juillet 270 av. n.è.)⁸⁵ selon un passage de la stèle de Mendès⁸⁶. Se fondant sur la l. 15 de la stèle de Pithom, qui se réfère à l'inspection du Harpon Oriental par Ptolémée II et sa sœur et épouse vivante Arsinoé II en l'an 12 (273 av. n.è.), et qui désigne la reine de l'épithète *ntr.t mr-sn*⁸⁷, certains chercheurs formulèrent l'hypothèse que la *basilissa* lagide avait expérimenté l'introduction de sa propre divinisation dans les temples égyptiens de son vivant⁸⁸. Pour d'autres, l'usage de cette séquence n'est qu'un anachronisme glissé par les prêtres de Pithom au moment de la rédaction du texte, à l'époque où la reine était déjà morte⁸⁹. Ces deux plaquettes de fondation attribuant l'épithète *ntr.t mr-sn* (= Thea Philadelphos) à l'épouse royale (*hm.t nsw*) (et donc vivante ?) pourraient-elles fournir un argument supplémentaire à propos de l'expérimentation de la divinisation de la reine dans certains temples de la *chôra* de son vivant, à savoir un dessein qui fut complètement achevé après sa mort par Ptolémée II ? Sinon, il est difficile de comprendre pourquoi les prêtres égyptiens décidèrent de mentionner le nom de la reine défunte dans cet acte de fondation.

La déesse Arsinoé Philadelphos apparaît en effet dans de nombreuses sources, tant égyptiennes que grecques⁹⁰, conjointement avec Ptolémée II. Son rôle posthume était de protéger son époux-frère⁹¹. Mais dans ces cas-là, elle est bénéficiaire des honneurs divins et non pas émettrice des honneurs ou des services offerts aux dieux. L'hypothèse selon laquelle la reine divinisée défunte serait la bénéficiaire du bâtiment fondé par Ptolémée II me paraît peu concevable, puisque les cultes de Ptolémées furent en général introduits dans le paysage égyptien en tant que *synnaoi*, au sein des cultes des divinités locales. Mais aucun autre nom divin n'est indiqué sur ces deux plaquettes. Pour ces raisons, il me paraît plus probable qu'Arsinoé II figure ici en tant que co-fondatrice vivante du bâtiment en question, portant une épithète divine qui lui fut attribuée de son vivant. Quoi qu'il en soit, il semble bien que, à partir du règne de Ptolémée II, les prêtres égyptiens se mirent à adapter la formulation de ces brefs textes des plaquettes de fondation aux expérimentations de l'agenda du discours idéologique de nouveaux souverains de l'Égypte.

⁸² University College (London), inv. UC 16541. W.M.F. PETRIE, *Buttons and Design Scarabs*, London, 1925, p. 30, Pl. XXV ; J. QUAEGBEUR, « Ptolémée II en adoration devant Arsinoé II divinisée », *BIFAO* 69, 1971, p. 212 ; M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 378.

⁸³ Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 64.

⁸⁴ À propos de cette question, voir J. QUAEGBEUR, *op. cit.*, p. 206-207 ; B. VAN OPPEN DE RUITER, « The Death of Arsinoe II Philadelphus: The Evidence Reconsidered », *ZPE* 174, 2010, p. 145 ; S. CANEVA, *From Alexander to the Theoi Adelphoi. Foundation and Legitimation of a Dynasty*, Leuven-Paris-Bristol, 2016, p. 148-149.

⁸⁵ À propos du débat relatif à la date de la mort de la reine, voir B. VAN OPPEN DE RUITER, *op. cit.*

⁸⁶ Caire GC 22181, l. 11-14. Voir Chr. THIERS, *Ptolémée Philadelphos et les prêtres d'Atoum de Tjékou. Nouvelle édition commentée de la « stèle de Pithom » (CGC 22183)*, Montpellier, 2007, p. 190.

⁸⁷ Caire GC 22183, l. 15. Voir Chr. THIERS, *op. cit.*, 2007, p. 50.

⁸⁸ Voir en particulier, B. VAN OPPEN DE RUITER, *op. cit.*, p. 145-146.

⁸⁹ S. SAUNERON, « Un document égyptien relatif à la divinisation de la reine Arsinoé II », *BIFAO* 60, 1960, p. 96 ; S. CANEVA, *op. cit.*, p. 149, avec la bibliographie associée.

⁹⁰ Voir les exemples réunis dans J. QUAEGBEUR, *op. cit.* ; S. CANEVA, *op. cit.*, p. 152-162.

⁹¹ S. CANEVA, *op. cit.*, p. 159.

3.3.1.b. *Suivant les traces d’Arsinoé II : Bérénice II, une reine (co-)fondatrice des temples en Égypte hellénistique*

Le règne de Ptolémée III livre des plaquettes de fondation dont la formulation des textes présente une forte variabilité. Les plaquettes provenant de l’enclos sacré et du temple de Sarapis à Alexandrie (groupe II)⁹² et celle de la collection de la Fondation Bodmer, qui se réfère à la fondation d’un temple de Sarapis sur ordre divin (groupe II ?)⁹³, mentionnent que seul le roi Ptolémée III était à l’initiative de la fondation de ces édifices sacrés. De ce fait, il est probable que ces fondations aient eu lieu au tout début de son règne avant son mariage avec Bérénice II. Ce dernier devrait avoir eu lieu entre l’avènement du roi en janvier 246 av. n.è. et le début de la troisième guerre de Syrie, entre octobre et novembre de la même année⁹⁴. Un deuxième cas est celui d’une plaquette en or inscrite en grec et provenant d’Aboukir. Elle commémore la consécration d’un *téménos* à Osiris, cette fois-ci à l’initiative conjointe de Ptolémée III et de sa sœur et épouse, la *basilissa* Bérénice II (groupe II ?)⁹⁵. Une troisième variante est celle du dossier des plaquettes qui commémorent la fondation des espaces sacrés par le seul roi ou la reine *hyper* (en faveur de/au nom de) leur maison :

1. une plaquette en or découverte à Thônis-Héracléion se réfère à la fondation par Ptolémée III d’un *κομαστήριον* à Héraclès pour Bérénice II et leurs enfants⁹⁶ ;
2. les plaquettes de fondation bilingues du Boubasteion d’Alexandrie (groupe II)⁹⁷ attestent que Bérénice II consacra un complexe cultuel à la déesse pour Ptolémée III et leurs enfants.

Le rôle actif de la reine dans la fondation des édifices sacrés n’a rien de surprenant, surtout si on considère sa présence particulièrement visible dans les affaires du royaume aux côtés de son époux. Elle-même prit le pouvoir pendant que Ptolémée III se trouvait loin de l’Égypte en raison de la troisième guerre de Syrie (246-245 av. n.è.)⁹⁸. À l’instar des femmes royales pharaoniques comme Néférousobek (XII^e dynastie) ou des filles des souverains des dynasties libyenne, nubienne et saïte⁹⁹, qui possédaient une puissance politique considérable aux côtés des pharaons régnants, Bérénice II fut présentée comme l’équivalent féminin du pharaon aux côtés de son époux¹⁰⁰. La porte d’Évergète I^{er} à Karnak qualifie Ptolémée III et Bérénice II des

⁹² Voir *supra*, n. 27.

⁹³ Fondation Bodmer (Genève), inv. 22. Voir P. BORGEAUD, Y. VOLOKHINE, « Plaquette d’argent épigraphe provenant du dépôt de fondation d’un Sérapeum », dans *Les Aegyptiaca de la Fondation Martin Bodmer*, Munich, 2002, p. 151-156.

⁹⁴ B. VAN OPPEN DE RUITER, *Berenice II Euergetis. Essays in Early Hellenistic Queenship*, New York, 2015, p. 31.

⁹⁵ British Museum, inv. 1895 10-30, 1. Voir E. BRECCIA, *Monuments de l’Égypte gréco-romaine, Tome premier. 1. Le Rovine e i monumenti di Canopo. 2. Teadelfia e il tempio di Pnèferos*, Bergamo, 1926, Pl. XVIII ; M. BIMSON, I.C. FREESTONE, *op. cit.*, p. 13-14.

⁹⁶ Musée gréco-romain (Alexandrie), inv. E9 6790. Voir J. YOYOTTE, « Plaquette de fondation de Ptolémée III », dans F. Goddio, D. Fabre (éd.), *Trésors engloutis d’Égypte. Exposition, Paris, Grand-Palais, 9 décembre 2006-16 mars 2007*, Paris, 2006, p. 128. Voir aussi D.J. THOMPSON, *op. cit.*, 2020, p. 105.

⁹⁷ Shallalat (Alexandrie), inv. E 211, 1-5. Voir aussi, M. ABD EL-MAKSOUH, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, 2015.

⁹⁸ A. BIELMAN SÁNCHEZ, G. LENZO, « Ptolemaic Royal Women », dans E. Carney, S. Müller (éd.), *The Routledge Companion to Women and Monarchy in the Ancient Mediterranean World*, Londres, New York, 2021, p. 75.

⁹⁹ M. MINAS-NERPEL, « Regnant Women in Egypt », dans E. Carney, S. Müller (éd.), *The Routledge Companion to Women and Monarchy in the Ancient Mediterranean World*, Londres, New York, 2021, p. 24-26, 29.

¹⁰⁰ B. VAN OPPEN DE RUITER, *op. cit.*, 2015, p. 38 ; S. PFEIFFER, « Royal Women and Ptolemaic Cults », dans E. Carney, S. Müller (éd.), *The Routledge Companion to Women and Monarchy in the Ancient Mediterranean World*, Londres, New York, 2021, p. 98-99, avec bibliographie.

« deux Horus qui sont sur les serekh » (*m Hr.wy tp srh.wy*)¹⁰¹. La reine se vit attribuer un protocole royal pharaonique décliné au féminin¹⁰², l'assimilant aux déesses Isis, Hathor et Bastet¹⁰³. Bien que cela ne suffise pas en soi pour accepter l'hypothèse que Bérénice II fût proclamée co-régente¹⁰⁴, cela met pourtant en évidence le fait que la reine occupait le devant de la scène politique de l'Égypte. Cette position en vue résulte de l'agenda politique des Ptolémée II et III, qui aspiraient à promouvoir une conception monarchique fondée sur un couple royal dont chacun des membres devait assurer la stabilité et prospérité du royaume selon les rôles qui leurs furent dévolus au sein des conceptions monarchiques tant pharaoniques qu'hellénistiques¹⁰⁵.

On l'a dit plus haut, l'apparition d'Arsinoé II et Bérénice II comme (co-)bâtitrices dans les plaquettes de fondation semble être un phénomène qui cible particulièrement ces deux reines lagides. Si Arsinoé III, l'épouse de Ptolémée IV, participait activement à la vie politique et les opérations militaires du royaume¹⁰⁶, elle n'apparaît jamais comme (co-)bâtitrice d'édifices sacrés dans le riche dossier des plaquettes du règne de son époux. Les vestiges architecturaux recourent, en effet, les indices fournis par les plaquettes : reliefs et inscriptions pariétales des temples égyptiens qui datent du règne de Ptolémée III montrent qu'un bon nombre de chantiers de construction dans la *chôra* fut lancé à l'initiative conjointe de Ptolémée III et Bérénice II¹⁰⁷. En revanche, Arsinoé III ne se présente de manière certaine comme co-bâtitrice d'édifices sacrés aux côtés de son mari que dans un seul cas, et cela malgré les nombreux chantiers de construction et décoration entrepris par Ptolémée IV dans la *chôra* égyptienne¹⁰⁸.

Cela dit, il semble que l'implication de Bérénice II dans la fondation des temples ne devrait pas résulter uniquement de son rôle public accru, mais aussi et surtout de la volonté royale de promouvoir et renforcer la conception de la dualité monarchique. Celle-ci, mise en place à l'époque où leurs parents et prédécesseurs Ptolémée II et Arsinoé II étaient en quête des repères légitimateurs, visait à renforcer le prestige du pouvoir monarchique des Lagides et à diffuser le message d'une forte continuité dynastique. En revanche, sous Ptolémée IV cette idée, on le verra plus loin, fut exprimée par un agenda idéologique plutôt centré sur la liaison du souverain régnant avec les ancêtres royaux. Par conséquent, le développement de l'idéologie royale qu'avaient promue Ptolémée II et III imprégna, semble-t-il, le rituel de fondation, au sein duquel Bérénice II assumait un rôle important.

¹⁰¹ P. CLÈRE, *La porte d'Évergète à Karnak II*, Le Caire, 1961, Pl. 43 ; S. CABOR-PFEIFFER, S. PFEIFFER, « Pharonin Berenike II.: Bemerkungen zur ägyptischen Titulatur einer frühptolemäischen Königin », dans M. Brose et al. (éd.) *En detail – Philologie und Archäologie im Diskurs. Festschrift für Hans-W. Fischer-Elfert*, Berlin, Boston, 2019, p. 225, avec bibliographie.

¹⁰² B. VAN OPPEN DE RUITER, *op. cit.*, 2015, p. 37-38 ; S. CABOR-PFEIFFER, S. PFEIFFER, *op. cit.*, p. 206 ; A. BIELMAN SÁNCHEZ, G. LENZO, *op. cit.*, p. 75 ; S. MÜLLER, « Berenike II », dans E. Carney E., S. Müller (éd.), *The Routledge Companion to Women and Monarchy in the Ancient Mediterranean World*, Londres, New York, 2021, p. 90.

¹⁰³ B. VAN OPPEN DE RUITER, *op. cit.*, 2015, p. 38 ; S. CABOR-PFEIFFER, S. PFEIFFER, *op. cit.*, p. 206-207.

¹⁰⁴ Sur la question épineuse de la co-régence de Bérénice II avec Ptolémée III, voir S. MÜLLER, *op. cit.*, p. 89-90 ; S. PFEIFFER, *op. cit.*, p. 98, avec la bibliographie associée.

¹⁰⁵ A. BIELMAN SÁNCHEZ, G. LENZO, *op. cit.*, p. 74.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 75-76.

¹⁰⁷ Chr. THIERS, *op. cit.*, 1997, p. 86 (Behbeit el-Hagar), 87-88 (Médamoud), 88-89, 91-94, 98-99 (Karnak), 104-105 (Esna Nord), avec la bibliographie associée.

¹⁰⁸ Chr. THIERS, *op. cit.*, 1997, surtout p. 134, 142-149 (Karnak), et peut-être aussi à Qaou el-Kebir, p. 125-126 (seuls les cartouches du couple royal sont mentionnés). Cf. V. JOLITON, « Arsinoé III dans les temples ptolémaïques. La légitimation d'une dynastie hellénistique », dans G. Lenzo, Chr. Nihan, M. Pellet (éd.), *Les cultes aux rois et aux héros à l'époque hellénistique : continuités et changements*, Tübingen, 2022, p. 158-159.

Six plaquettes inscrites en grec et en hiéroglyphes mises au jour dans un dépôt de fondation (groupe II) à l'angle nord-est du mur externe d'un enclos sacré à Alexandrie ¹⁰⁹ attestent la consécration d'un lieu de culte à Boubastis par Bérénice II. Selon la version grecque, la *basilissa* Bérénice dédia un *naos* (ναόν), un enclos sacré (τέμενος) et un autel (βωμόν) à la déesse en faveur/au nom de (ὑπέρ) le *basileus* Ptolémée (III), son frère (ἀδελφοῦ) et époux (ἀνδρός), et leurs enfants (τούτων τέκνων). La version égyptienne, qu'on restitue grâce aux fragments de texte conservés sur les différents exemplaires des plaquettes, présente Bérénice II agissant au titre de maîtresse des deux pays (*nb.t t3.wy*), au nom (*hr rn*) du roi (*nsw-bity*) Ptolémée, d'elle (*rn-s*) et de leur progéniture (*rn n msw-sn*). Le complexe cultuel de Boubastis fondé par la reine consistait en l'enclos sacré (*hw.t-ntr*), une chapelle portative (*gzy.t*) et un autel-*h'w.t*.

Le choix de Bérénice II d'animer seule la consécration de ce lieu de culte à Boubastis fait assurément écho à son discours idéologique, tant pharaonique qu'hellénistique. Bastet était l'une des déesses égyptiennes, outre Isis et Hathor, qui s'adjoignait à la titulature pharaonique de la reine ¹¹⁰. Elle était aussi l'une des déesses égyptiennes préposée à la protection de l'enfantement et de la maternité ¹¹¹, et par-là elle était étroitement liée à un domaine d'action qui était propre à une reine hellénistique. Car l'un des plus importants rôles publics d'une reine hellénistique était d'offrir à sa maison une belle et nombreuse progéniture apte à assurer la continuité de la dynastie et veiller à réunir pour ses sujets des conditions favorables à la procréation et l'enfantement ¹¹². Qui plus est, la dédicace d'un espace sacré de Boubastis au sein de la capitale lagide porte l'empreinte de l'ancrage idéologique de la reine, ainsi que du couple royal, dans le paysage religieux égyptien tel qu'il fut forgé par les prêtres égyptiens : parmi les honneurs que l'assemblée des représentants des prêtres égyptiens à Canope décréta pour Ptolémée III et Bérénice II se trouve celui de l'institution d'une procession annuelle dans les temples égyptiens et la *chôra*, qui devait se tenir le jour de l'apparition de l'astre d'Isis. Or, en l'année de la promulgation du décret, cette levée astrale fut concomitante de la célébration de la fête de Boubastis, marquant le début de la saison de récoltes et la montée du Nil ¹¹³. Le lien entre Boubastis, Isis, et l'institution des honneurs pour le couple des souverains régnants au sein du paysage cultuel égyptien est évocateur de l'importance que revêtait aux yeux des intendants des temples de la *chôra* le lien unissant Boubastis avec le pouvoir ptolémaïque.

3.3.2. Autres traces du discours idéologique lagide : le cas du pharaon lagide bâtisseur

3.3.2.a. Ptolémée III

Si la procréation et la maternité sont des domaines d'action propres à la reine lagide, la dévolution successorale est un rôle conféré au souverain. Ptolémée III prend l'initiative de fonder à Thônis-Héracléion un κωμαστήριον à Héraclès. Une seule plaquette en or (dépôt de

¹⁰⁹ M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, 2015, p. 125, fig. 1.

¹¹⁰ S. CABOR-PFEIFFER, S. PFEIFFER, *op. cit.*, 2012, p. 204, 216. Voir aussi B. VAN OPPEN DE RUITER, *op. cit.*, 2015, p. 128.

¹¹¹ M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, 2012, p. 440-443; O. HENRI, *op. cit.*

¹¹² I. SAVALLI-LESTRADE, « La place des reines à la cour et dans le royaume à l'époque hellénistique », dans R. Frei-Stolba, A. Bielman, O. Bianchi (éd.), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique. Actes du Diplôme d'Études Avancées, Universités de Lausanne et Neuchâtel, 2000-2002*, Berne, 2003, p. 66.

¹¹³ Décret de Canope (stèle de Kom el-Hisn), l. 13-14 (version hiéroglyphique), l. 12-14 (version démotique), l. 27-30 (version grecque). A.K. Bowman *et al.*, *Corpus of Ptolemaic Inscriptions*, Oxford, 2021, p. 204-321, n° 129. Voir aussi, M. ABD EL-MAKSOU, M. ABD EL-FATTAH, M. SEIF EL-DIN, *op. cit.*, 2018, p. 58.

groupe II ?) nous est parvenue de cette structure. Elle est inscrite uniquement en grec et son texte se réfère à la dédicace d'un κωμαστήριον par le roi Ptolémée III, qui agit en faveur/au nom de (ὑπέρ) son épouse la reine Bérénice II et de leurs enfants ¹¹⁴. La structure fondée par Ptolémée III est celle d'un κωμαστήριον, qu'on pourrait comprendre soit comme un lieu de réunion des κωμασταῖ, soit comme un lieu dédié à la préparation et célébration des κωμασίαι. Quoi qu'il en soit, si l'on en juge par le nom du bâtiment en question, son lien vraisemblable avec les cérémonies des κωμασίαι du 1^{er} Thoth fait ressortir la portée idéologique de la dédicace de Ptolémée III. Ces cérémonies, qui consistaient en processions des images sacrées, se tenaient à l'occasion de la célébration d'une fête, par excellence royale, commémorant la victoire d'Horus sur Seth, la renaissance d'Osiris, la régénération de Rê et le début de l'inondation ¹¹⁵. La fête mettait ainsi l'accent sur les thèmes de la transmission du pouvoir monarchique et de la continuité dynastique. Une telle interprétation s'appuie aussi sur l'identité de la divinité qui bénéficia de la dédicace royale : le κωμαστήριον fut dédié à Héraclès, à savoir un héros grec de premier plan pour les Ptolémées en tant qu'ancêtre mythique d'Alexandre ¹¹⁶. Compte tenu toutefois que l'édifice en question fut fondée à Thônis-Héracléion, il est fort probable que derrière Héraclès se cache son équivalent égyptien, le dieu local Khonsou, fils d'Amon du Gereb ¹¹⁷. Or, la fonction principale de cette forme locale amonienne était aussi liée au thème de l'investiture divine du pouvoir du pharaon, de sa régénération perpétuelle et de sa transmission au successeur légitime ¹¹⁸.

3.3.2.b. Ptolémée IV

Contrairement à son prédécesseur (Ptolémée III) et son successeur (Ptolémée V), Ptolémée IV était un pharaon « bâtisseur » prolifique ¹¹⁹. Les plaquettes de ce règne portent des inscriptions introduisant certaines innovations qui font écho au propre agenda politique et idéologique du quatrième Ptolémée. Leur contenu mérite d'être examiné de plus près.

Un groupe de vingt-trois plaquettes « bilingues » faites de matières diverses a été mis au jour dans les dépôts (groupe II) de la tranchée de fondation d'un bâtiment sacré aux petites dimensions à l'intérieur de l'enclos sacré de Sarapis à Alexandrie. Leur texte atteste la construction d'un temple d'Harpocrate à l'initiative de Ptolémée IV ¹²⁰. Tous les exemplaires portent une inscription en grec suivie de sa version égyptienne écrite en hiéroglyphes. Le texte en grec commémore la dédicace du bâtiment sacré à Harpocrate (« Horus l'enfant », *Hr-p3-*

¹¹⁴ J. YOYOTTE, *op. cit.* ; D.J. THOMPSON, *op. cit.*, 2020, p. 105.

¹¹⁵ F. PERPILLOU-THOMAS *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*, Louvain, 1993, p. 144-145.

¹¹⁶ W. DITTENBERGER, *Oriens graeci inscriptiones selectae. Supplementum Sylloges inscriptionum graecarum*, Lipsiae, 1903-1905, p. 83-88, n° 54, l. 4 ; R. HUNTER, *Theocritus. Encomium of Ptolemy Philadelphus*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 2003, p. 116, avec bibliographie.

¹¹⁷ À propos de l'équivalence entre Héraclès et Khonsou, voir A. VON LIEVEN, « Translating Gods, Interpreting Gods: On the Mechanisms behind the *Interpretatio Graeca* of Egyptian Gods », dans I. Rutherford (éd.) *Greco-Egyptian Interactions: Literature, Translation, and Culture, 500 BC-AD 300*, Oxford, 2016, p. 73.

¹¹⁸ A.S. VON BOMHARD, *op. cit.*, p. 346-347, 354.

¹¹⁹ À propos des chantiers lancés par ces trois Ptolémées, voir Chr. THIERS, *op. cit.* 1997, p. 85-118 (Ptolémée III), 121-164 (Ptolémée IV) et E. LANCIERS, « Die Ägyptischen Tempelbauten zur Zeit des Ptolemaios V. Epiphanes (204-180 v. Chr) », *MDAIK* 42, 1986, p. 81-89 ; *id.*, *MDAIK* 43, 1987, p. 173-182 (Ptolémée V).

¹²⁰ A. ROWE, *op. cit.*, p. 54-59 ; É. DRIOTON, « Plaques Bilingues de Ptolémée IV », *ASAE* Suppl. 2, 1946, p. 97-112 ; É. BERNAND, *Inscriptions grecques d'Alexandrie ptolémaïque*, Le Caire, 2001, p. 60-61, n° 21 ; A.K. BOWMAN *et al.*, *op. cit.*, 64-66, n° 18.

hrd) par Ptolémée (IV) le fils du roi Ptolémée (III) et de la reine Bérénice (II) sur ordre (κατὰ πρόσταγμα) de Sarapis et d'Isis.

La première spécificité de ces pièces réside dans l'usage d'une écriture dite « énigmatique » pour rendre en égyptien la version grecque. Les signes hiéroglyphiques utilisés par le scribe ne correspondent pas aux valeurs phonétiques et/ou aux concepts qui leur furent habituellement attribués. Malgré les efforts d'É. Drioton pour déchiffrer le texte suivant le principe de l'acrophonie, une méthode résultant d'interprétations fortement contestables et à bon droit réfutée par la recherche moderne ¹²¹, le procédé – en admettant qu'il n'y en ait qu'un seul ¹²² – par lequel le scribe de la version égyptienne attribua à des signes hiéroglyphiques standards des valeurs phonétiques et/ou sémantiques inhabituelles reste hélas difficile à comprendre. Quoi qu'il en soit, le choix du roi-bâtitisseur et des prêtres de son entourage de recourir à une graphie « énigmatique » reste révélateur de leurs intentions.

Comme les plaquettes de fondation sont par définition des objets votifs destinés à être enfouis, on ne peut voir dans ce choix qu'un motif d'ordre religieux, qui vise à accroître l'intimité entre le dédicant et la divinité-dédicataire grâce à l'offrande d'un objet à part ; l'usage des hiéroglyphes « énigmatiques », qui portent l'empreinte d'une connaissance scribale et religieuse profonde et ésotérique, singularise en effet l'objet votif ¹²³. Qui plus est, l'usage de l'écriture « énigmatique » était fréquemment lié au thème de la régénération solaire ¹²⁴. Par-là, son usage se joignait au concept théologique de l'union des *baou* d'Osiris, souverain mort et soleil nocturne, et de Rê, souverain vivant et visible et soleil diurne. C'est donc ce concept qui pourrait, selon les contextes, revêtir des connotations politiques, renvoyant ainsi au thème du renouvellement du pouvoir royal et de la succession dynastique.

Le dieu auquel Ptolémée IV dédia le temple, Horus l'enfant, n'est probablement pas dû au hasard. Fils d'Osiris et d'Isis (*s3 Wsir ms n Ist*) ¹²⁵, ainsi qu'héritier parfait d'Ouennéfer (*iw' mnh Wn-nfr*) ¹²⁶, cet aspect horien formé en Haute-Égypte ¹²⁷ était aussi lié « au principe de l'hérédité qui fonde la légitimité monarchique » ¹²⁸. Il fut l'objet d'honneurs particuliers déjà sous le règne de ses parents, lorsque Ptolémée III, Bérénice II et leurs enfants eurent dédié à Philae un temple abritant le culte conjoint d'Isis et d'Harpocrate ¹²⁹. L'attachement de Ptolémée IV à la figure du petit Harpocrate doit être compris comme faisant partie intégrante du discours

¹²¹ J.A. ROBERSON, « A Brief Excursus on the Mechanisms of Cryptographic Sign Substitution », dans D. Klotz, A. Stauder, (éd.) *Enigmatic Writing in the Egyptian New Kingdom I. Revealing, Transforming, and Display in Egyptian Hieroglyphs*, Berlin-Boston, 2020, p. 143-145.

¹²² La réalité du terrain montre que les scribes avaient souvent recours au sein d'un même texte à plusieurs procédés de « cryptographie » différents. À titre d'exemple, voir A. ESPINEL, « Play and Display in Egyptian High Culture: The Cryptographic Texts of Djehuty (TT 11) and their Socio-cultural Contexts », dans J.M. Galán, B.M. Bryan, P.F. Dorman, (éd.), *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut. Papers from the Theban Workshop*, Chicago, 2014, p. 329-335. À propos d'un aperçu des mécanismes « cryptographiques » actuellement identifiés dans les textes égyptiens, voir J.A. ROBERSON, *op. cit.*, p. 142-143, avec bibliographie.

¹²³ À propos du rôle cultuel des objets votifs égyptiens inscrits avec des hiéroglyphes « énigmatiques », voir A. ESPINEL, « In Tombs, Temples and on Scribal Palettes: Contexts and Functions of Private Cryptography during the Mid-Late Eighteenth Dynasty », dans D. Klotz, A. Stauder, (éd.) *Enigmatic Writing in the Egyptian New Kingdom I. Revealing, Transforming, and Display in Egyptian Hieroglyphs*, Berlin, Boston, 2020, p. 129-130.

¹²⁴ A. ESPINEL, *op. cit.*, 2014, p. 321, avec la bibliographie associée.

¹²⁵ S. SANDRI, *Har-pa-chered (Harpokrates): die Genese eines ägyptischen Götterkindes*, Leuven, 2006, p. 155.

¹²⁶ S. SANDRI, *op. cit.*, p. 54-58, 155, 189-190.

¹²⁷ M. MALAISE, *À la découverte d'Harpocrate à travers son historiographie*, Bruxelles, 2011, p. 123-126.

¹²⁸ M. MALAISE, *op. cit.*, p. 107 ; A. FORGEAU, *Horus-fils-d'Isis. La jeunesse d'un dieu*, Le Caire, p. 308-309.

¹²⁹ É. BERNARD, *Les inscriptions grecques de Philae*, Paris, 1969, n° 4.

pharaonique du roi *Philopatôr l'aimé d'Isis*¹³⁰ au sein duquel, outre la déesse égyptienne, son fils Horus occupait une place prépondérante : le nom d'Horus de son protocole pharaonique le présente comme l'« enfant valeureux/victorieux, lorsque son père l'a fait monter sur le trône » (*hnw-ḳny sh' i.n-sw-it-f*)¹³¹ ; ou encore l'éloge et les honneurs que le synode des prêtres égyptiens décida pour le roi lagide à l'occasion de sa victoire contre Antiochos III à Raphia. Une fois que Ptolémée IV eut écrasé ses ennemis séleucides à l'instar d'Horus fils d'Isis¹³², le roi rentra victorieux en Égypte le jour de la fête de la naissance du dieu¹³³, et fut honoré par l'érection d'une statue dans les temples égyptiens représentant « Ptolémée-Horus, le protecteur de son père, le vaillant »¹³⁴.

Enfin, l'ordre divin¹³⁵ que reçut Ptolémée IV, que ce soit par consultation oraculaire ou en songe, de construire le temple d'Harpocrate l'enfant dans le voisinage de celui de Sarapis, à savoir celui que son père Ptolémée III avait fondé quelques années plus tôt¹³⁶, suggère l'idée de la sanction par sacralisation de la légitimité du pouvoir du quatrième Ptolémée. Les injonctions que Sarapis et Isis adressaient à leurs dévots pour qu'ils mènent à bien des missions à visée religieuse est un *topos* récurrent dans les sources épigraphiques et papyrologiques, et cela dès la haute époque hellénistique¹³⁷. Compte tenu du berceau du culte de ces deux divinités, il est difficile toutefois de ne pas y reconnaître un substrat égyptien, qui ferait remonter ce motif aux ordres divins (*wḏ.w*) – sur lesquels furent calqués les décrets royaux pharaoniques (*wḏ.w nsw*) – donnés au pharaon par le dieu démiurge ou d'autres divinités liées à la royauté, telles qu'Osiris et Horus¹³⁸. Or, le pouvoir politique étant conféré au pharaon par les dieux, l'ordre divin était un moyen de sanctionner son avènement¹³⁹ et de renforcer sa légitimité lorsque le roi en question mit en exécution ce qui avait été ordonné par les dieux¹⁴⁰.

En lien avec ce même règne, une autre plaquette bilingue présente un cas de figure intéressant à propos des évolutions sur le fond des textes des plaquettes de fondation, vraisemblablement tributaires de l'agenda politique de la dynastie lagide.

¹³⁰ L'attachement de Ptolémée IV à Isis, la mère d'Horus, est particulièrement patent dans son protocole pharaonique. Ptolémée IV est le premier roi lagide qui ajoute dans sa titulature égyptienne l'épithète *aimé d'Isis* (« Ptolémée, qu'il vive à jamais, aimé d'Isis », *Ptwnmys nh d.t mry-ḳs.t*). Voir H.J. THISSEN, *op. cit.*, p. 41-42. Voir aussi A.K. BOWMAN *et al.* 2021, p. 61-62, n° 16, avec la bibliographie associée, et K. MARTINEZ, S. PFEIFFER, D. VON RECKLINGHAUSEN, *op. cit.*, p. 1006-1010, à propos des plaquettes qui attestent la fondation des lieux de culte d'Isis à Alexandrie et Taposiris Magna par Ptolémée IV.

¹³¹ H.J. THISSEN, *op. cit.*, p. 27-31.

¹³² Décret de Raphia (stèle de Tell el-Mashkutah), l. 11-12 (version démotique). Voir A.K. BOWMAN *et al.*, *op. cit.*, p. 351-360, avec la bibliographie associée.

¹³³ Décret de Raphia (stèle de Tell el-Mashkutah), l. 26 (version démotique).

¹³⁴ Décret de Raphia (stèle de Tell el-Mashkutah), l. 32 (version démotique).

¹³⁵ La formule *κατὰ πρόσταγμα* apparaît pour la première fois dans les dossiers de plaquettes de fondation liés à la fondation d'un temple à Sarapis par Ptolémée III. À propos de la plaquette de fondation en argent actuellement conservée à la Fondation Bodmer, voir *supra*, n. 90. La dimension idéologique de la fondation des sanctuaires de Sarapis par Ptolémée III fera l'objet d'une publication ultérieure.

¹³⁶ Voir *supra*, p. 143.

¹³⁷ Pour un aperçu, voir E. FASSA, « Divine Commands, Authority, and Cult: Imperative Dedications to the Egyptian Gods », *Opuscula* 9, 2016, avec la bibliographie associée.

¹³⁸ E. OTTO, *LÄ II*, 1976, p. 675-677, s.v. « Götterdekret » ; P. VERNUS, « The Royal Command (WD-NSW): A Basic Deed of Executive Power », dans J.C. Moreno-Carcía (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, Leyde, Boston, p. 262-264.

¹³⁹ P. VERNUS, *op. cit.*, p. 265.

¹⁴⁰ Voir, par exemple, L. GABOLDE, « Hatshepsut at Karnak: A Woman under God's Commands », dans J.M. Galán, B.M. Bryan, P.F. Dorman, (éd.) *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut. Papers from the Theban Workshop*, Chicago, 2014, p. 33-48, à propos de la reine Hatshepsout qui, en quête de légitimité, faisait savoir qu'elle agissait en tant que reine-bâtisseuse sur ordre divin.

Le texte qui suit est celui de la seule plaquette publiée et connue à ce jour d'un dépôt composé de quatre plaquettes (groupe II), découvert pendant des travaux de rénovation de la Bourse d'Alexandrie en 1885¹⁴¹ :

Σαράπιδος <κ>αὶ Ἴσ<ι>δος θεῶν Σωτήρων καὶ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης θεῶν Φιλοπατόρων.

(C'est l'autel) de Sarapis et d'Isis, dieux Sôtères et du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopatores.

*ny-sw/sy*¹⁴² (i.e. *b3 ou h3w.t*) *Wsr-Hp hn' Is.t ntr.wy ndti.wy hn' nsw-bity Ptwlmys- 'nh-d.t-mry-Is.t hn' hq3.t 'rsinz.t ntr.wy-mr.wy-it.*

(L'autel appartient à) Osiris-Apis et à Isis, dieux protecteurs, et au roi de Haute et Basse Égypte, Ptolémée, vivant à jamais, aimé d'Isis et à la souveraine Arsinoé, dieux Philopatores.

À la différence des autres dédicaces en grec dans les plaquettes de l'époque hellénistique, le texte de cet exemplaire fait usage d'une formule inhabituelle : au lieu du datif qui est le cas habituellement employé en grec pour désigner le dieu-dédicataire d'un bâtiment sacré, les noms des puissances divines auxquelles s'adresse la dédicace se déclinent au génitif. Si l'on en juge par la « grammaire » d'honneurs, le génitif est utilisé dans le cas des inscriptions des instruments de culte, tels que les autels ou les célèbres œnochoés ptolémaïques en faïence, afin d'indiquer le nom de la puissance divine à laquelle appartiennent ceux-ci¹⁴³. Se fondant donc sur l'usage du génitif, il est tentant de voir dans ce dépôt les restes de la fondation d'un espace (un péribole ?) entourant un autel en plein air consacré aux divinités *sybômoi* Sarapis et Isis, qualifiés des Sôtères, et aux souverains divinisés Ptolémée IV et Arsinoé III.

L'autel présumé fut érigé au plein milieu d'Alexandrie : le dépôt de fondation a été en effet découvert sur l'actuelle El-Horreya¹⁴⁴, l'ancienne voie canopique qui constituait la principale artère de la capitale. En l'absence d'une mention explicite du nom du fondateur – ce qui constitue également une autre particularité de ces plaquettes par rapport aux exemplaires des autres dossiers –, il est difficile d'identifier le roi ou le personnage qui pourrait être à l'initiative de cette fondation : Ptolémée IV ou quelqu'un de son entourage agissant en tant qu'évergète privé ?

Quoi qu'il en soit, l'épithète Sôtères (« celui qui préserve et protège » ou *ntr.wy ndti.wy*, « les deux dieux qui protègent ») accolée aux noms de Sarapis et d'Isis renvoie au contexte de la quatrième guerre de Syrie. Dès le moment des préparatifs de l'affrontement entre les Lagides

¹⁴¹ Plaquette en or. Lieu actuel de conservation inconnu. Auparavant, collection privée du roi Farouk, sans inv. Les trois autres plaquettes en argent, cuivre et faïence sont perdues aujourd'hui. Voir M.N. TOD, « A Bilingual Dedication from Alexandria », *JEA* 28, 1942, p. 53-56 ; É. BERNAND, *op.cit.*, 2001, p. 53-56, n° 18 ; A.K. BOWMAN *et al.*, *op. cit.*, 73-75, n° 23.

¹⁴² Pour rendre le génitif, la version égyptienne utilise la préposition accompagnée d'un pronom dépendant $\overline{\text{r}}$, *ny-sw/sy*, « il/elle appartient à » (*Wb* II, p. 196-197, 321). En ce qui concerne la graphie $\overline{\text{r}}$ du pronom dépendant, tant masculin que féminin, à la troisième personne du singulier, voir A. GARDINER, *Egyptian Grammar*³, Oxford, 1957, p. 45, § 42, et pour l'époque hellénistique, D. KURTH, *Einführung ins Ptolemäische. Eine Grammatik mit Zeichenliste und Übungsstücken*, Hützel, p. 603-604, § 52-53.

¹⁴³ D.J. THOMPSON, *Ptolemaic Oinochoai and Portraits in Faience. Aspects of the Ruler-Cult*, Oxford, 1973, 125-205 ; J. MA, *Statues and Cities. Honorific Portraits and Civic Identity in the Hellenistic World*, Oxford, p. 20-21, avec bibliographie.

¹⁴⁴ J.S. MCKENZIE, *The Architecture of Alexandria and Egypt, c. 300 BC to AD 700*, New Haven, 2007, p. 21.

(Ptolémée IV) et les Séleucides (Antiochos III), le discours idéologique ptolémaïque se servit de l'image du couple Sarapis-Isis pour faire de la propagande¹⁴⁵. Le rôle prépondérant qu'il lui attribua dans la propagande liée à la défense du territoire égyptien conduisit à leur attribuer l'épithète Sôtères, qui se rencontre en lien avec le couple divin dans maints textes du règne de Ptolémée IV¹⁴⁶. Si l'hypothèse de l'identification de l'espace sacré en question avec un autel en plein air dressé au cœur de la capitale est correcte, celui-ci pourrait avoir servi à des offrandes, sacrifices et libations faites à l'occasion des épisodes liés à la quatrième guerre de Syrie, parmi lesquels le plus décisif est la bataille livrée à Raphia en 217 av. n.è. Il est aussi probable que l'autel présumé ait été érigé après la bataille, à l'occasion des célébrations et/ou des commémorations du triomphe de Ptolémée IV et de son épouse contre Antiochos III¹⁴⁷. On songe, par exemple, à la fête d'envergure « nationale » organisée le 22 juin 217 av. n. è. à Alexandrie pour célébrer la victoire lagide¹⁴⁸ ; ou aux réjouissances annuelles que les prêtres égyptiens décidèrent de tenir les 10 du premier mois de Shemou (10 Pachôn)¹⁴⁹, consistant en processions, sacrifices et libations en l'honneur du roi vainqueur Ptolémée IV.

Enfin, les textes des plaquettes qui furent mises au jour dans les fondations d'un édifice à vocation apparemment culturelle¹⁵⁰ fondé à Tanis, au sud-ouest de l'enclos sacré de Mout et Khonsou¹⁵¹, à l'initiative de Ptolémée IV (ou de quelqu'un agissant en son nom)¹⁵² semblent aussi porter l'empreinte de l'agenda idéologique propre au quatrième souverain lagide. Les plaquettes proviennent des dépôts (groupe II) nord-est¹⁵³, nord-ouest¹⁵⁴, sud-ouest¹⁵⁵ et sud-est¹⁵⁶ de l'édifice. Elles portent presque toutes le même texte, rédigé uniquement en hiéroglyphes¹⁵⁷ :

*nsw-bity iw' n ntr.wy mnḥ.wy stp Pth wsr k3 n R' sḥm 'nh Ḥmn s3 R' Ptwlmys 'nh d.t mry 3st mry
Mwt Ḥnsw ḥrd ntr.wy sn.wy ntr.wy mnḥ.wy ntr.wy mr.wy it.*

¹⁴⁵ À propos de la portée idéologique des séries de tétradrachmes d'argent avec les bustes accolés de Sarapis et d'Isis, frappées dès 219 av. de n.è. pour les besoins des préparatifs de la Quatrième guerre de Syrie, voir T. LANDVATTER, « The Serapis and Isis Coinage of Ptolemy IV », *AJN* 24, 2012, p. 86 ; C. LORBER, *Coins of the Ptolemaic Empire. Part I, Ptolemy I through Ptolemy IV*, vol. I: Precious Metal, New York, p. 232, 236.

¹⁴⁶ Pour la liste des attestations de cette épithète pour Sarapis et Isis dans les sources de première main, voir L. BRICAULT, « Sarapis et Isis Sauveurs de Ptolémée IV à Raphia », *ChronEg* 74/148, 1999, p. 334-343. Voir aussi M.-F. BOUSSAC, « À propos des divinités de Taposiris Magna à l'époque hellénistique », dans P. Carlier, C. Lerouge-Cohen (éd.), *Paysage et religion en Grèce antique*, Paris, 2010, p. 69-71, et K. MARTINEZ, S. PFEIFFER, D. VON RECKLINGHAUSEN, *op. cit.*, p. 1010-1012, 1018, à propos de l'association des couples Sarapis-Isis et de Ptolémée IV-Arsinoé III au concept de la victoire après le triomphe à Raphia.

¹⁴⁷ G. HÖLBL, *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres, New York, 2001, p. 128-132.

¹⁴⁸ D. DEVAUCHELLE, « Des Memphites en visite à Alexandrie ? », dans Fl. Doyen, R. Preys, A. Quertinmont, (éd.), *Sur le chemin du Mouseion d'Alexandrie. Études offertes à Marie-Cécile Bruwier*, *CENiM* 19, Montpellier, 2018, p. 115, avec bibliographie.

¹⁴⁹ Décret de Raphia (stèle de Tell el-Mashkutah), l. 37 (version démotique). A.K. BOWMAN *et al.*, *op. cit.*, 351-360.

¹⁵⁰ Chr. THIERS, *op. cit.*, 1997, p. 121-123.

¹⁵¹ J.M. WEINSTEIN, *op. cit.*, p. 388 ; Chr. THIERS, *op. cit.*, 1997, p. 121-123.

¹⁵² Selon Chr. THIERS, *op. cit.*, 1997, p. 121-123, l'édifice en question devrait être dédié par un certain Pétoisiris-Dionysios dont le nom fut trouvé sur un soubassement du temple.

¹⁵³ Musée du Louvre, inv. 15318-15321.

¹⁵⁴ Musée du Caire, inv. JE 59056, JE 59057-59060.

¹⁵⁵ Musée du Caire, inv. JE 89172-89173 et 89175.

¹⁵⁶ Musée du Louvre, inv. E 17462-17468.

¹⁵⁷ Une variante apparaît dans la troisième ligne de la plaquette Caire JE 89174 : « aimé des dieux Adelphe, des dieux Évergètes, des dieux Philopatores, aimé de Mout et de Khonsou l'enfant ». Voir Chr. THIERS, *op. cit.*, 1997, p. 121-123.

Le roi de Haute et Basse Égypte, Héritier des dieux Évergètes, élu de Ptah, Puissant-est-le-Ka-de-Rê, image vivante d'Amon, le fils de Rê, Ptolémée vivant à jamais, aimé d'Isis, aimé de Mout et Khonsou l'enfant, des dieux Adelphe, des dieux Évergètes (et) des dieux Philopatores.

Ici le nom du roi-fondateur s'associe non seulement à Isis, déesse de prédilection de son discours idéologique ¹⁵⁸, et au couple divin local Mout et Khonsou, mais aussi à la lignée des ancêtres royaux remontant jusqu'aux Theoi Philadelphoi. À cette lignée s'ajoute également le titre cultuel des souverains régnants, à savoir celui des Theoi Philopatores (Ptolémée IV-Arsinoé III). Le texte de ces plaquettes fait écho à des innovations du discours idéologique lagide, qui avaient déjà été introduites sous Ptolémée III mais qui furent davantage promues et diffusées par la politique de son fils et successeur Ptolémée IV. Ces innovations furent mises en place afin d'ancrer dans le paysage des temples égyptiens d'autres innovations, telles que le développement des cultes royal et dynastique ainsi que du lien qui les unit. Celles-ci consistaient en expérimentations idéologiques de haute importance pour la dynastie, aptes à imprégner le message d'une forte continuité dynastique.

Déjà depuis le règne de Ptolémée III apparurent les premières inscriptions hiéroglyphiques, associant le souverain régnant à ses ancêtres, les dieux Philadelphoi, ainsi qu'au dieu Sokar-Osiris ¹⁵⁹. Mais c'est à partir du règne de Ptolémée IV que la pratique consistant à établir la liste des ancêtres royaux sur divers objets et monuments égyptiens se généralise ¹⁶⁰. La pratique perdure aussi pendant les règnes suivants, comme l'affirment scènes et inscriptions sur les parois des temples de la *chôra*, plaquettes de fondation et autres monuments ¹⁶¹. À titre d'exemple, mentionnons une plaquette commémorant la fondation d'un temple de Chnoum, seigneur de la région des Cataractes (*nb qbhw*) par Ptolémée VI Theos Philométor. Comme dans le cas tanite, le texte de la plaquette associe le nom du roi-bâtitteur à la liste de ses ancêtres divinisés, aussi bien qu'à son couple divinisé ¹⁶². Fortement inspirée par la pratique pharaonique des listes royales ¹⁶³, la liste des ancêtres royaux fut utilisée comme moyen de véhiculer chez les Égyptiens l'image d'une parfaite continuité dynastique. C'est dans le cadre de ce même programme idéologique, centré sur l'idée du développement d'un lien entre le souverain régnant et ses prédécesseurs divinisés, que Ptolémée IV décida d'adjoindre au culte dynastique d'Alexandrie celui des Theoi Sôtères et des Theoi Philopatores, ou encore de marquer le paysage de la capitale avec la construction d'un péribole monumental qui réunissait à un seul endroit la sépulture d'Alexandre et celles des Ptolémées défunts ¹⁶⁴.

Conclusions

Au terme de ce tour d'horizon des évolutions sur la pratique plurimillénaire des dépôts de fondation à l'époque hellénistique, la conclusion qui s'impose est celle du fort attachement des

¹⁵⁸ Voir *supra*, n. 129.

¹⁵⁹ M. MINAS, « Die ptolemäischen Sokar-Osiris-Mumien. Neue Erkenntnisse zum ägyptischen Dynastiekult der Ptolemäer », *MDAIK* 62, 2006, p. 203-204, n° 12, pl. 37c.

¹⁶⁰ M. MINAS, *Die Hieroglyphischen Ahnenreihen der Ptolemäischen Könige. Ein Vergleich mit den Titeln der eponymen Priester in den demotischen und griechischen Papyri*, Mayence, 2000, p. 181-186, pl. 1, 27.

¹⁶¹ M. MINAS, *op. cit.*, 2000 ; *ead.*, *op. cit.*, 2006 ; S. PFEIFFER, *Herrscher- und Dynastiekulte im Ptolemäerreich. Systematik und Einordnung der Kultformer*, Munich, 2008, p. 99-104.

¹⁶² M. MINAS, *op. cit.*, 2006, p. 199, pl. 37b.

¹⁶³ *Ead.*, *op. cit.*, 2000, p. 74-79.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 184 ; S. CANEVA, *op. cit.*, p. 179-180, avec bibliographie.

premiers Ptolémées aux croyances et pratiques politico-religieuses de l'Égypte pharaonique. Les dispositions dans lesquelles se trouvaient les rois lagides à l'égard de la religion égyptienne à des fins de légitimité sont bien connues, tout comme les stratégies qu'ils mirent en place pour nouer des relations profitables avec les temples égyptiens. L'étroite corrélation toutefois entre les expérimentations du discours idéologique des Ptolémées et les évolutions observées sur les dépôts et les plaquettes de fondation vont-au-delà du pur opportunisme politique, qui cherchait uniquement à faire passer, aux yeux des Égyptiens de souche, les rois macédoniens pour les continuateurs légitimes des pharaons égyptiens.

La place fondamentale que prirent les plaquettes, pour la plupart inscrites, dans les dépôts de fondation de l'époque ptolémaïque souligne l'intérêt marqué des Ptolémées, ou de leurs représentants, pour la dimension commémorative du rituel¹⁶⁵, qui visait spécifiquement la divinité-dédicataire. En tant qu'objets votifs enfouis dans la tranchée de fondation des bâtiments sacrés, les plaquettes furent mobilisées par les Lagides comme moyen de communication privilégié avec le domaine des dieux égyptiens, qu'ils fussent soumis ou non au filtre de l'*interpretatio*. Le choix conscient de réactualiser, en fonction des développements du discours idéologique royal, les formules héritées de la tradition pharaonique suggèrent à quel point les pratiques et croyances égyptiennes étaient importantes pour les Ptolémées. Il met ainsi en évidence leur véritable ancrage dans les pratiques politico-religieuses égyptiennes et souligne en même temps l'adhésion du personnel sacerdotal impliqué dans ce processus, quelle que fût son affiliation culturelle, aux références et revendications identitaires de la maison royale des Ptolémées.

¹⁶⁵ S. MARCHAND, « Histoire parallèle. La céramique et les dépôts de fondation de l'Égypte ancienne », *EAO* 36, 2004, p. 17.